

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DU 6 juillet 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 9
POUVOIRS : 2
VOTANTS : 11**

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ASCOLA Lysiane, M. BLIGUET Michel, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PRATS Éliane.

Procuration : M. SAUSSEZ Loïc à M. BLIGUET Michel ; Mme PELISSIE Nathalie à Mme ELDIN Sabrina

Date de convocation:

29/06/2021

Date d'Affichage:

29/06/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme PRATS Éliane a été élue secrétaire de séance,

OBJET: Cotisation Statutaire Syndicat Mixte Canigou Grand Site

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier la délibération n°14-2021 Versement contributions et cotisations aux organismes concernant la cotisation statutaire Canigou Grand Site fixée à 900,00 € au lieu de 911,20 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

DECIDE de fixer la cotisation statutaire Canigou Grand Site à 911,20 € pour l'année 2021.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire

P. Marcel

